



Commune
de
Savoie

La Biolle

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal est convoqué en séance publique ordinaire,

MERCREDI 26 FÉVRIER 2025
EN MAIRIE à 20h00

Pouvoirs

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 22 janvier 2025

Décisions prises en vertu de l'article 2122-22 du CGCT

Ordre du jour :

- **ÉCONOMIE - INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR LES FONDS ARTISANAUX, LES FONDS DE COMMERCE ET BAUX COMMERCIAUX**
- **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN OUTIL INFORMATIQUE D'OBSERVATOIRE FISCAL**
- **TRAVAUX - MISE EN CONFORMITÉ DE LA SALLE DE L'ÉBÈNE ET CRÉATION DE 3 LOGEMENTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES AU TITRE DU CONTRAT RÉGION**
- **FONCIER - ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION B n° 4273**
- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CONVENTION AVEC LE CDG73 POUR UNE MISSION TEMPORAIRE D'ARCHIVAGE**
- **ASSOCIATIONS - OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION « LA BIOLLE RANDO »**
- **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,
Julie NOVELLI

